

# LE CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE DE LYON 3<sup>E</sup>

Groupes de  
travail...

...à durée  
déterminée

ex: projet  
photo

GROUPE  
RESSOURCE  
SANTÉ  
PSYCHIQUE  
ET  
LOGEMENT



## COMMISSIONS THEMATIQUES

LOGEMENT  
HEBERGEMENT



PETITE  
ENFANCE ET  
PARENTALITE



ADOLESCENTS  
JEUNES  
ADULTES



COMITE DE PILOTAGE

PLENIERE ANNUELLE

# USAGERS, PATIENTS, HABITANTS : AVANT TOUT DES CITOYENS

## REJOIGNEZ-NOUS !



# QUI PEUT PARTICIPER AU CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

Élus, Professionnels, Bénévoles, Usagers représentant  
une institution ou une association concernée  
par la santé mentale :

Etablissements de santé  
Mairie d'arrondissement  
Centre Communal d'Action Sociale  
Grand Lyon - La Métropole  
Associations d'usagers et de familles  
Equipes mobiles, SAVS, SAMSAH...  
Professionnels libéraux  
Bailleurs sociaux  
Equipements socio-éducatifs et socio-culturels  
Etablissements pour personnes âgées  
Services d'Aide à Domicile  
Education Nationale  
Services médico-sociaux  
Services municipaux  
Services éducatifs  
Associations locales  
...

Visitez notre site web :  
<http://clsmlyon.jimdo.com>

Pour plus d'informations,  
vous pouvez contacter :

**Julie DONJON**  
Coordinatrice de réseau CLSM  
04 72 10 35 93  
julie.donjon@ch-le-vinatier.fr

# LA SANTÉ MENTALE EST L'AFFAIRE DE TOUS

# CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE DE LYON 3<sup>E</sup>

## QUI SOMMES NOUS ?



**CLSM 3<sup>ème</sup>**  
Conseil Local de Santé Mentale

VILLE DE  
**LYON**

Centre hospitalier  
Le Vinatier

# QU'EST-CE QU'UN CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE ?

Un CLSM est un réseau de professionnels, élus, bénévoles et usagers qui se réunissent au niveau local (arrondissement, commune ou regroupement de communes). Il en existe partout en France.

La santé mentale concerne chacun d'entre nous, que l'on parle d'autonomie, de bien-être, d'épanouissement... ou de détresse psychologique, de maladie psychiatrique, de handicap... Il s'agit d'un équilibre qui n'est pas statique et qui, comme la santé physique, fluctue dans le temps (de la petite enfance au grand âge) et selon notre environnement (habitat, entourage...)

## FONDEMENTS ET COMPOSITION

Un CLSM résulte d'un engagement de la mairie, de la psychiatrie publique et de l'ensemble de leurs partenaires.

Un CLSM est une instance collective de concertation, de coordination et d'élaboration de projets entre :

- les élus locaux,
- la psychiatrie publique (pédopsychiatrie, psychiatrie adulte, gérontopsychiatrie)
- le Grand Lyon-La Métropole
- les associations d'usagers et d'aidants,
- tout autre professionnel concerné par la santé mentale: Antennes Solidarités, Libéraux, Bailleurs sociaux, Services publics, privés ou associatifs etc.

## OBJECTIFS

Un CLSM vise à favoriser la prévention, l'accès aux soins et l'inclusion sociale des habitants en souffrance psychique de son territoire. Pour cela, il souhaite:

- Contribuer à une meilleure connaissance réciproque et développer le travail partenarial
- Faciliter l'émergence et la mise en place de projets inter-partenariaux



# LE CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE DE LYON 3<sup>E</sup>



## ORGANISATION DES INSTANCES

Créé en 2013, le CLSM est co-présidé par le Maire d'arrondissement et les Médecins responsables de la psychiatrie publique. La séance Plénière annuelle permet de dresser le bilan de l'année écoulée et de valider les perspectives de travail.

Le Comité de Pilotage trimestriel réunit l'équipe de coordination et d'animation : Mairie d'arrondissement, CH Le Vinatier, Grand Lyon, Ville de Lyon (Atelier Santé Ville, Antenne Solidarités du 3<sup>e</sup>) et l'UNAFAM (familles).

Des Commissions Thématiques inter-partenariales se réunissent trois fois par an et rassemblent chacune vingt à trente membres.

Les thèmes des Commissions du CLSM3 sont actuellement:

- Logement-Hébergement
- Petite enfance et parentalité
- Adolescents/Jeunes adultes



# FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS THEMATIQUES

A partir des besoins et des problématiques identifiés comme prioritaires sur le territoire, des thèmes de réflexion sont programmés durant les commissions. L'objectif est de permettre une meilleure interconnaissance des partenaires.

Les situations individuelles ne sont jamais abordées durant les commissions, ce travail de réseau permet de faciliter le travail quotidien des partenaires dans la prise en charge des habitants.

Des groupes de travail peuvent se réunir plus fréquemment afin d'élaborer ponctuellement des projets spécifiques: conférence, formation, exposition, nouveau dispositif...

Le CLSM peut participer à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) organisée chaque année partout en France.



## DEUX EXEMPLES DE PROJETS INTER PARTENARIAUX ISSUS DU CLSM DE LYON 3

### LE GROUPE RESSOURCE SANTE PSYCHIQUE ET LOGEMENT DU 3<sup>E</sup>

Ce Groupe est une émanation du CLSM. Une Charte déontologique de fonctionnement a été signée par l'ensemble des partenaires impliqués.

L'objectif du Groupe Ressource est de faciliter le traitement de situations individuelles complexes dans l'habitat. L'idée est de croiser les regards et les expertises, poser un constat partagé, déterminer le rôle de chacun et élaborer un plan d'action inter partenarial.

Il réunit des membres permanents (Psychiatrie, Antenne Solidarités, Grand Lyon-La Métropole, Bailleurs sociaux,



Foyers d'hébergement) ainsi que les partenaires concernés par la situation. La personne dont la situation est abordée est informée de cette démarche.

La Charte est consultable en ligne, sur le site du CLSM3 : <http://clsmlyon.jimdo.com>

### DECOLLONS LES ETIQUETTES ! L'EXPO-PHOTO DU CLSM3

Un projet ludique et participatif regroupant des portraits de membres du CLSM et de leur public... Une invitation à changer de regard... et à décoller les étiquettes !

Plus d'informations sur [www.decollonslesetiquettes.fr](http://www.decollonslesetiquettes.fr)

